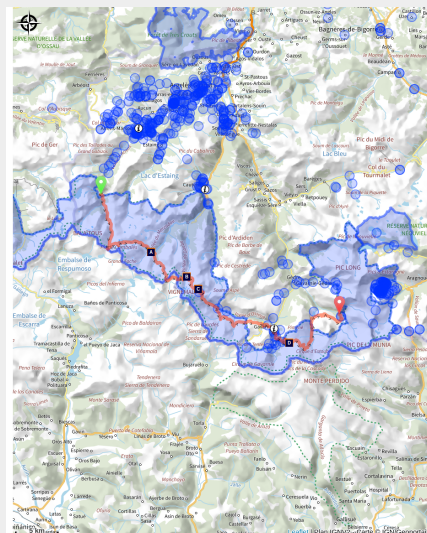


La Haute Route Pyrénéenne - 4 étapes

Val d'Azun



La vallée du Marcadau depuis les abords du lac d'Arratille



ATTENTION : Suite aux crues de septembre 2024, la passerelle d'Ossoue située entre le refuge de Baysellance et le barrage d'Ossoue a été emportée (étape 3). En descendant de Baysellance, ne pas traverser le gave d'Ossoue et privilégier une sente non balisée en rive droite qui vous ramènera au barrage d'Ossoue.

4 étapes en hauteur sur le sentier de la HRP.

La HRP est la Haute Route Pyrénéenne comme l'a décrite Georges Véron dans les années 70.

Plus difficile que le GR10 et un peu plus longue, elle passe par les lignes de

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 4 jours

Longueur : 68.0 km

Dénivelé positif : 4184 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Col et Sommets, Eaux et rivières, Faune, Flore, Lac, Point de vue et paysages

crête et cols d'altitude ce qui la rend assez technique.

La **HRP** ou **Haute Route Pyrénéenne** est la traversée en randonnée pédestre des Pyrénées en passant par les crêtes. Contrairement au GR 10 qui est beaucoup plus facile, la HRP oscille entre France et Espagne et essayant de rester en altitude.

La HRP est un itinéraire de haute montagne qu'il ne faut pas prendre à la légère. Une bonne expérience de la montagne sera nécessaire pour réaliser la traversée entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Itinéraire

Départ : Parking supérieur du Plan d'Aste (terminus D105), Arrens-Marsous

Arrivée : Hameau de Héas, Gèdre

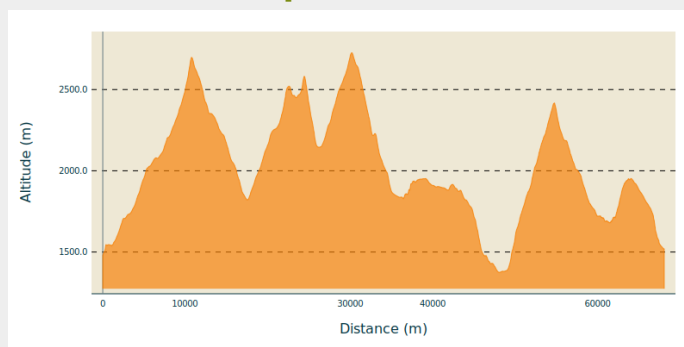
Communes : 1. Arrens-Marsous

2. Estaing

3. Cauterets

4. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 1374 m Altitude max 2726 m

C'est **Georges Véron** qui a popularisée cette traversée en 1968 en la réalisant en entier et en créant un topoguide qui fait encore référence de nos jours.

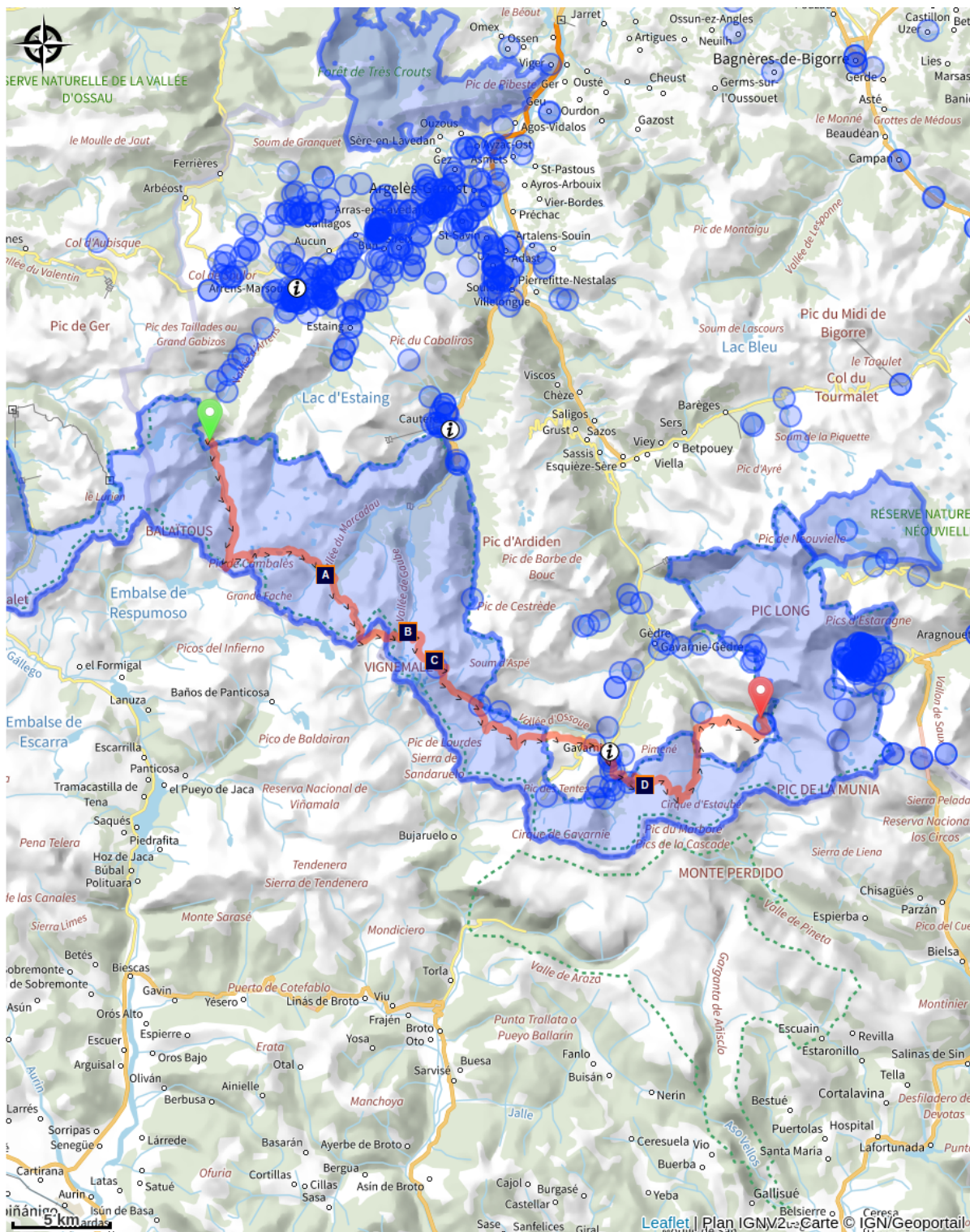
On compte en général **42 étapes** pour faire cette traversée des Pyrénées d'Ouest en Est.

Nous vous proposons de découvrir une variante de cet itinéraire historique et majestueux sur 4 étapes de notre territoire.


Étapes :

- 1.** Etape 1 : de la Vallée d'Arrens (Plan d'Aste) au refuge Wallon-Marcadau
17.0 km / 1235 m D+ / 7 h
- 2.** Etape 2 : du refuge Wallon-Marcadau au refuge de Bayscellance
13.8 km / 1412 m D+ / 7 h
- 3.** Etape 3 : du refuge de Bayscellance - Village de Gavarnie
17.0 km / 201 m D+ / 6 h
- 4.** Etape 4 : du village de Gavarnie au hameau de Héas (Gèdre)
20.0 km / 1338 m D+ / 7 h

Sur votre route...



 Le refuge Wallon-Marcadau (A)

 Le refuge des Oulettes de Gaube (B)

 Refuge de Bayssellance (C)

 Refuge des Espuguettes (D)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

1) Période conseillée : de mi-juillet à fin septembre.

Se renseigner systématiquement sur les conditions météo et de praticabilité avant d'envisager l'itinéraire.

Selon les conditions, crampons, piolets et une bonne habitude de leur utilisation peuvent s'avérer nécessaires.

2) Difficultés techniques :

Itinéraire de haute-montagne, évoluant sur des terrains difficiles (raides et caillouteux) et en partie non balisé. Une bonne condition physique et une bonne aptitude à l'orientation sont indispensables.

3) Parc national des Pyrénées :

Une partie de l'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc national des Pyrénées :

> **les chiens y sont interdits** ;

> **le bivouac est réglementé** (il est autorisé de 19h à 9h et à plus d'1h de tout accès motorisé).

> [En savoir plus.](#)

4) Dormir sur l'itinéraire :

> **Les refuges et gîtes d'étapes le long du parcours**

Refuge Ledormeur (non gardé et légèrement hors-itinéraire) ; refuge Wallon-Marcadau ; **refuge des Oulettes de Gaube*** ; refuge de Bayssellance ; refuge de la Grange de Holle ; hébergements à la nuitée au village de Gavarnie ; Refuge du Pailha (hors itinéraire) ; Refuge des Espuguettes ; Auberge du Maillet ; Chambres d'hôtes La Munia.

***REFUGE OULETTES DE GAUBE FERME - TRAVAUX :**

Le refuge des Oulettes de Gaube sera **COMPLETEMENT FERME** à partir du 1er septembre 2025 pour travaux.

Aucune partie du bâtiment ne sera accessible au public, même durant l'hiver.

Aucun sanitaire ni aucun abri ne sera alors laissé à disposition.

> **Dormir sous tente :**

L'itinéraire est réalisable en bivouac, mais des règles sont à respecter.

En zone-cœur du Parc national, le bivouac est autorisé de 19h à 9h, à plus d'1h de marche de tout accès motorisé (ou sur les aires de bivouac dédiées).

En dehors du Parc national le bivouac est toléré en montagne mais en suivant certaines règles.

> [En savoir plus sur les consignes de bivouac.](#)

5) Ravitaillement :

Le seul village traversé sera celui de Gavarnie - étape n°4 (épicerie, magasins de montagne, etc.).

Pour les autres étapes, prévoir suffisamment de vivres pour une éventuelle autonomie.

Restauration possible dans les refuges et possibilité d'y prendre des sandwiches pour le lendemain.

Eau : il est indispensable de purifier ou faire bouillir l'eau des torrents avant de la boire (troupeaux en estives).

6) Respect des milieux naturels :

Ne laisser aucune trace de son passage.

- > Ramener tous ses déchets (épluchures de fruits, papier hygiénique, etc.) ;
- > Ne pas construire de cairns ou colonnes de pierre en équilibre ;
- > Rester discret et observer la faune à distance ;
- > Garder ses distances avec le bétail domestique ;
- > Éviter la baignade dans les lacs (surtout avec de la crème solaire), ce sont des milieux fragiles !

Comment venir ?

Transports

Pas de transports publics ni au départ, ni à l'arrivée de ces 4 étapes. L'idéal est de disposer de deux véhicules à laisser au départ et à l'arrivée.

Des lignes de bus desservent néanmoins la vallée à coupler avec des liaisons en taxi (ou en ... stop !) :

- Arrêt de bus le plus proche du départ :

Village d'Arrens-Marsous : ligne de bus à la demande, liaisons depuis Lourdes ou Argelès-Gazost.

- Arrêt de bus le plus proche de l'arrivée :

Village de Gèdre : bus vers Luz-Saint-Sauveur, Argelès ou Lourdes.

- Arrêt de bus sur l'itinéraire :

Uniquement au village de Gavarnie (étape 4) : liaisons vers Gèdre, Luz, Argelès, Lourdes.

[> En savoir plus sur les bus et taxis](#)

Accès routier

Dans le Val d'Azun, depuis le village d'Arrens-Marsous, suivre la D105 en direction du barrage du Tech. Longer ce lac et poursuivre 3 km par la route jusqu'au parking inférieur du Plan d'Aste (enclos en bois, panneaux).

Parking conseillé

Parking inférieur du Plan d'Aste

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Cauterets

Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS

infos@cauterets.com

Tel : +33 (0)5 62 92 50 50

<http://www.cauterets.com>



Office de Tourisme de Gavarnie

Le village, 65120 GAVARNIE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 49 10

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>



Sur votre route...



Le refuge Wallon-Marcadau (A)

Le refuge Wallon-Marcadau

Altitude 1865 m - 113 places

> Tél. : 05 62 92 64 28

> [Site web](#)

Crédit : (c) Office de Tourisme de Cauterets



Le refuge des Oulettes de Gaube (B)

Le refuge des Oulettes de Gaube

Altitude 2151 m - 87 places

REFUGE FERME - TRAVAUX :

Le refuge des Oulettes de Gaube est actuellement FERME pour travaux.

Message du refuge : "Le chantier se terminera à l'été 2026. Nous ne connaissons pas la prochaine date d'ouverture qui sera en fonction de l'avancement des travaux ce printemps. Nous vous la communiquerons, dès que nous la connaissons. Nous ne prenons donc aucune réservation pour le moment."

Durant les travaux, aucune partie du bâtiment ne sera accessible au public, même durant l'hiver. Aucun sanitaire ni aucun abri ne sera alors laissé à disposition.

Tél. : 09 88 18 41 46

[Site web](#)

Crédit : OT Cauterets



Refuge de Bayssellance (C)

Refuge de Bayssellance :

Altitude 2651m - 58 places.

Tél. : 09 74 77 66 52

> Réservation en ligne : [site web du refuge](#)

Crédit : (c) FFCAM - Refuge de Bayssellance



Refuge des Espuguettes (D)

Refuge des Espuguettes

Altitude 2027m - 54 places

Tél. : +33 (0)5 62 92 40 63

[Site web](#)

Dortoirs, restauration.

Pensez à réserver vos nuitées à l'avance.

Crédit : Pierre Meyer